

Formations et expertises

Les formations

- Autour du collectif syndical (Voir les formations)
- Autour des instances représentatives du personnel (Voir les formations)
- Autour de l'actualité revendicative (Voir les formations)
- Autour des conditions de travail (Voir les formations)

Les expertises

Elus CHSCT, élus CE, DP, DS ou sections syndicales, le CEFA, spécialisé dans le secteur de l'agroalimentaire (transformation, production agricole et services), vous propose :

- Un accompagnement et une aide directe grâce à l'expertise :
Le CEFA, c'est aussi une équipe d'ergonomes que vous pouvez solliciter pour des renseignements et des demandes d'expertises (études et recherches de solutions d'amélioration).

En effet, l'article L.236-9 du code du travail permet au CHSCT de faire appel à un expert si vous êtes confronté à :

- la survenue d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle ;
- un changement dans l'organisation du travail, l'achat de nouvelles machines, l'implantation de nouvelles installations ;
- l'aménagement de locaux, un changement de produits, un changement d'horaires, etc.

Nos expertises sont réalisées en concertation avec le CHSCT et avec l'aide des salariés concernés.

Pour connaître les modalités de l'expertise, n'hésitez pas à nous contacter !